

REPUBLIQUE DU BENIN

ROYAUME DE BELGIQUE

MINISTERE DE
L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET
DE LA PECHE



RAPPORT ANNUEL 2008

ADEFIH
BP 294 Comé
Tel : 22 43 07 71
adefih@yahoo.com



SOMMAIRE

1- INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET	1
2- PREMIERE PARTIE : APPRECIATION	2
3- DEUXIEME PARTIE : RESUME DES ACTIVITES	
Activités menées et réalisation de la prestation en 2008	4
Exécution budgétaire en 2008	9
4- TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES	11
5- ANNEXES	16

LISTE DES ACRONYMES

AC :	Autorité Compétente
ADEFIH :	Appui au Développement des Filières Halieutiques du Bénin
AJ :	Assistant Junior
ATEP :	Association des Transformateurs et Exportateurs des Produits de la Pêche
BPF :	Bonne Pratique de Fabrication
BPGE :	Bonne Pratique de Gestion Environnementale
BPH :	Bonne Pratique d'Hygiène
BOC :	Base Obligatoire de Contrôle
CeCPA :	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CeRPA :	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CIN :	Caisson Isotherme Normalisé
CTB :	Coopération Technique Belge
CTS :	Comité Technique de Suivi
DAO :	Dossier d'Appel d'Offre
DGR :	Direction du Génie Rural
DHAB :	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DNMP :	Direction Nationale des Marchés Publics
DP :	Direction des pêches
JVOSE :	Jeunes Volontaires pour la Sauvegarde de l'Environnement et l'Epanouissement
MAEP :	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (Cotonou)
MOD :	Maître d'Ouvrage Délégué
OAV :	Office Alimentaire et Vétérinaire
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PADPPA :	Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale
PASP :	Programme d'Appui au Secteur Privé
PMEDP :	Programme pour des Moyens d'Existence Durable dans la Pêche
PFT :	Plateformes de Transfert
PV :	Procès Verbal
SMCL :	Structure Mixte de Concertation Locale
TDR :	Termes de Référence
UGP :	Unité de Gestion du Projet



RAPPORT DE SUIVI-EVALUATION 2008

APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES HALIEUTIQUES DU BENIN (ADEFIH) BEN0601311.

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET.

Pays : BENIN

Secteur et sous –secteur CAD : 43040 Développement rural
: 15050 Développement communautaire

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Direction des Pêches

Agences d'exécution : CTB

Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB : 0

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 36 mois

Date de démarrage de la prestation :
Selon AS/CS : 14 décembre 2007
Effective : 18 mars 2008

Date de clôture de la prestation :
Selon AS/CS : 14 décembre 2010
Estimée : 18 mars 2011

Modalités de gestion de la prestation : Cogestion et Régie

Budget total de la prestation : 1 909 232 500F CFA (2 910 606 EUR)

Période couverte par le rapport : Janvier-décembre 2008

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats	X	
2. Planning d'activités année 2008	X	
3. Planning d'activités année 2009	X	
4. Etat des recettes et dépenses de l'année 2008	X	
5. Prévisions budgétaires de l'année 2009	X	
6. Taux de déboursement de la prestation	X	
7. Personnel de la prestation	X	
8. Sous-traitance et appels d'offres	X	
9. Equipements	X	

PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes :

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation.

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?	1	1
3. Les objectifs de la prestation sont-ils encore pertinents ?	1	1
4. La prestation répond-elle aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'appuie-t-elle sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	1

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	2	2
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
3. Les modalités de gestion de la prestation sont-elles appropriées? (efficacité)	1	2
4. Les ressources de la prestation sont-elles adéquates sur le plan de (efficacité)	1	1
a. Ressources financières?	1	1
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	2	2
5. Les ressources de la prestation sont-elles utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité)	1	1
6. La prestation est-elle satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	3	3

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

DEUXIEME PARTIE : RESUME DES ACTIVITES

1. Activités menées et réalisations de la prestation au cours de 2008.

Résultat 1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées autour du lac Ahémé.

Activité A.1.1 : Construire 2 Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et 12 Plates formes de Transfert (PFT) des produits de la pêche.

Dans le cadre de la construction des BOC et des PFT, il a été fait l'option de confier les travaux à une agence de Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD). Ainsi, un dossier d'appel d'offre (DAO) a été élaboré, transmis à la Direction Nationale des Marchés Publics (DNMP) et lancé pour le choix de cette Agence de MOD. L'AGETUR a été retenue pour assurer la Maîtrise d'Ouvrage Délégée en vue de la réalisation des infrastructures envisagées. Le contrat de service a été signé le 04 octobre 2008.

La remise des sites au MOD a été effectuée les 4 et 5 décembre 2008. Le site prévu pour la PFT à Vovio fait l'objet d'un litige qui porte sur les voies d'accès au site. Afin de s'assurer du règlement définitif des problèmes liés à la revendication du site par une des parties concernées, il a été convenu de reporter la remise.

Suite à la visite des sites par le MOD, il s'est avéré nécessaire d'actualiser les études préexistantes, tant sur le plan architectural que sur le plan technique, dans le but de disposer

des plans directement exécutables par les entreprises de travaux. La mission d'actualisation des études a été attribuée à ACEP et s'est terminée le 18 décembre 2008.

Activité A.1.2 : Equiper les collecteurs en caissons isothermes et les former aux BPH et BPF

A.1.2.1 : Acquisition des Caissons Isothermes Normalisés (CIN)

Pour équiper les collecteurs en caissons isothermes et les former aux BPH et BPF, le fournisseur a été sélectionné par consultation restreinte selon les procédures de la CTB. Ainsi, le 19 juin 2008 deux cent quatre vingt quinze (295) caissons isothermes normalisés à immatriculer ont été réceptionnés et stockés sur les trois cents attendus. Le montant des cinq caissons non-livrés a été déduit de la facture.

Différentes options pour effectuer l'immatriculation des caissons ont été envisagées et trois devis pour la pyrogravure ont été présentés.

Un règlement d'utilisation des caissons en adéquation avec le DTF du projet a été établi par l'équipe technique d'ADEFIH et est en phase de finalisation.

A.1.2.2 : Formation des collecteurs

Cette activité rentre dans le cadre du plan de formation de la Direction des Pêches. Lors de la SMCL n°3 du 04 juin 2008, il a été recommandé à ADEFIH d'effectuer la planification des formations des collecteurs par rapport à la reprise des activités dans les usines et à la fonctionnalité de l'équipement. De ce fait, cette activité n'a pas encore été mise en œuvre.

Activité A 1 3 : Equiper et former les pêcheurs en bonnes pratiques de collecte et de manutention des produits de la pêche.

Un travail d'inventaire de l'équipement déjà distribué ainsi que des pêcheurs déjà formés par d'autres programmes (PMEDP, PADPPA, JVOSE) est entrepris. La formation des pêcheurs du lac Ahémé est prévue dans le plan de formation élaboré par la Direction des Pêches.

Activité A.1.4 : Améliorer les pistes d'accès aux infrastructures de manutention et de conditionnement des produits.

Les études préalables à la réalisation des pistes ont été effectuées avec l'appui de la Direction du Génie Rural. Le marché pour la réalisation de ces pistes d'accès peut être attribué à

AGETUR sous réserve de l'autorisation de la Direction Nationale des Marchés Publics. Les actions entreprises par la Direction des Pêches dans ce sens n'ont pas abouti.

Résultat 2 : Les capacités de l'autorité compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de la formation des acteurs à la base sont renforcées.

Activité A.2.1 : Former le personnel nécessaire pour assurer les fonctions régaliennes de contrôle et de suivi des produits halieutiques.

Un plan de formation est en cours d'élaboration par la Direction des Pêches.

Activité A.2.2 : Participer à l'équipement des laboratoires nationaux d'analyse et de contrôle de la filière crevette d'exportation.

Pour la réalisation de cette activité, la collaboration avec le PASP est établie et le matériel à acquérir a été identifié. Les caractéristiques techniques seront transmises par l'expert en appui à ce projet à l'UGP d'ADEFIH qui engagera le processus de DAO en vue de son acquisition.

Activité A.2.3 : Concevoir et réaliser des matériels didactiques illustrés à l'intention des acteurs à la base pour faciliter leur formation.

Le matériel didactique produit par des programmes précédents est connu et les thèmes à traiter sont identifiés.

Activité A.2.4.: Former les communautés de pêcheurs aux pratiques de pêche responsable et à la protection de l'environnement.

Lors des séances de présentation du projet dans les villages bordant le lac Ahémé, les agents des pêches ont saisi l'occasion de renforcer leurs messages liés aux pratiques de pêche responsable pour la réussite du projet.

Résultat 3 : Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques.

Activité A.3.1.: Réaliser une étude sur les causes de l'envasement du chenal d'approvisionnement en eau salée du lac Ahémé pour proposer des solutions.

Des études antérieures ont formulé des recommandations sur les questions relatives aux causes de l'envasement du chenal. Le projet a entrepris la collecte des informations disponibles afin de permettre à la Direction des Pêches de donner les directives sur l'opportunité de réaliser l'étude envisagée. Parallèlement, des projets partenaires comme PADPPA, effectuent des actions pilotes visant à juguler cet envasement.

Activité A.3.2.: Participer au reboisement antiérosif des bassins versants et à la restauration des mangroves.

Des contacts ont été établis avec le PADPPA qui mène déjà des actions dans ce domaine afin d'éviter les doublons.

Activité 3.3.: Construire les fours Chorkor dans les villages de pêcheurs pour diminuer la consommation du bois de feu

Une mission de consultance a été effectuée afin d'identifier les endroits propices à l'installation des fours collectifs et des fumoirs individuels améliorés et de déterminer un mode de gestion approprié.

Activité 3.4.: Construire des latrines dans les villages des pêcheurs en bordure du lac.

Un consultant affecté par le PASP, en collaboration avec les autorités communales, les agents communaux d'hygiène et des CeCPA et ADEFIH, a entrepris une étude prospective visant à identifier les sites propices à l'installation de nouvelles latrines ainsi que les types de latrines souhaités pour tous les villages bordant le lac Ahémé.

Unité de Gestion du Projet : Le projet est mis en œuvre efficacement

- Dans le cadre du suivi des activités du projet, l'UGP se réunit chaque semaine pour établir une planification hebdomadaire. Les missions et réunions font l'objet d'un compte-rendu, et les rapports trimestriels sont rendus dans les délais.
- Dans le cadre du suivi des activités, la Cour des Comptes belge a formulé des recommandations suite à l'audit réalisé le 9 décembre 2008 au siège du projet.

RECOMMANDATIONS	ETAT D'EXECUTION
Faire des back up informatiques	Les contacts sont pris pour la mise en œuvre de cette recommandation.
Tenir un livre de caisse manuel	La caisse est tenue de façon manuelle.
Revoir l'organisation du projet	Le nouveau Responsable est en fonction et un avis est préparé pour le recrutement d'un secrétaire-comptable.
Revoir l'assurance des locaux et du matériel	Les contacts sont pris pour la mise en œuvre de cette recommandation.
Respecter l'obligation d'enregistrement du bail	Le bail est enregistré au service des Domaines.
Clarifier les procédures de classement et de stockage des documents	Des réflexions sont en cours pour améliorer les procédures de classement et de stockage des documents.

2. Exécution budgétaire 2008

Le tableau suivant donne une appréciation du niveau d'exécution financière du budget en 2008. L'année 2008 a permis de jeter les bases pour le démarrage effectif des activités du projet en 2009 à travers le recrutement du Maître d'ouvrage Délégué, l'acquisition des caissons isothermes, ceci explique le niveau d'exécution des résultats du projet.

Résultats	Budget	Dépenses 2008	Taux d exécution
R1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées sur le lac Ahémé	944 147 024	288 901 560	21%
R2 : Les capacités de l'Autorité Compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de formation des acteurs à la base sont renforcées.	205 970 498	0	-
R3 : Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques	219 961 123	9 000	-
Moyens Généraux	226 521 001	38 622 312	18%
- Frais du personnel	96 399 441	9 534 957	11%
- Investissements	42 156 389	21 629 920	51%
- Frais de fonctionnement	55 887 536	7 282 835	13%
- Audit et suivi évaluation	32 077 609	174 600	1%
Total contribution belge	1 596 599 646	328 821 479	20%
Contrepartie béninoise	269 340 000	11 500 000	4%
TOTAL	1 865 939 646	339 032 872	18%

En 2008, les activités ont été focalisées sur le démarrage des infrastructures, ce qui explique le taux de 21% du Résultat 1 constitué de la première tranche accordée au Maître d'ouvrage Délégué pour le démarrage effectif des travaux début 2009.

Quant au niveau d'exécution en investissement de 51%, il s'agit de l'acquisition du matériel roulant pour la réalisation des activités du projet.

Le financement assuré par la partie béninoise a permis de réaliser l'étude préalable à l'aménagement des pistes d'accès aux infrastructures et d'équiper le siège du projet en matériels et mobiliers de bureaux.

Point de la contrepartie béninoise au titre de l'année 2008

Désignation	Quantité	Montant
Aménagement des voies d'accès aux BOC et PFT : - Etudes techniques		3 500 000
Ordinateur portable	01	1 500 000
Photocopieuse	01	2 000 000
Ordinateur de bureau	03	4 500 000
Mobilier de bureau		PM
Salaires du personnel		PM
TOTAL		11 500 000

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.

1. Problèmes et questions majeurs influençant l'exécution de la prestation

Les problèmes rencontrés dans le cadre de l'exécution de ce projet sont relatifs au démarrage des travaux de construction des infrastructures, de rénovation des pistes, à la mise en œuvre des activités de formation, à la question de l'équipement des laboratoires et à la question liée aux ressources humaines.

a- Problèmes liés au démarrage des travaux.

Construction de 2 BOC et 12 PFT

Un certain retard a été pris dans le recrutement de l'agence MOD et de la signature de son contrat-service. Le démarrage des travaux prévus pour octobre 2008 lors de la dernière SMCL, a dû être reporté en 2009.

Aménagement des pistes

Les travaux d'amélioration des voies d'accès aux infrastructures subissent un retard majeur qui peut nuire au bon déroulement du projet. En effet, la réalisation des pistes détermine la facilité d'accès aux différents sites devant abriter les infrastructures.

L'entreprise « Carrefour Environnement », déclarée adjudicataire en mai 2008 pour l'exécution des études techniques des pistes d'accès aux BOC et PFT, a rendu son rapport.

Ces études techniques ne sont pas validées bien que cela était prévu pour octobre 2008. Dès lors, les entreprises d'exécution ne sont pas sélectionnées alors que cela était prévu pour décembre 2008.

b- Problèmes liés aux activités de formation.

La majorité des activités de formation des différents acteurs (personnel de l'Autorité compétente, collecteurs et mareyeuses, pêcheurs, personnel des usines) est confiée à la Direction des Pêches qui établit un plan de formation global.

Le plan de formation proposé en septembre 2008 a été soumis à l'appréciation des acteurs. Il doit être encore finalisé et validé.

c- Problèmes liés à l'équipement de laboratoires

L'équipement des laboratoires existants, essentiel dans le cadre de la préparation de l'arrivée des inspecteurs de l'OAV, doit être réalisé en collaboration avec le PASP. L'équipement du laboratoire ne pourra être effectué qu'après sa construction.

d- Problèmes liés aux ressources humaines

Remplacement du coordonnateur de projet

Par courrier n°1236/MAEP/DP/Se en date du 6 octobre 2008, Madame la Directrice des Pêches a demandé au coordonnateur de bien vouloir passer le dossier du Programme d'ADEFIH à Monsieur le Directeur Adjoint des Pêches, en attendant la nomination d'un nouveau coordonnateur.

La nomination d'un nouveau coordonnateur est attendue suite aux propositions de candidats soumises au MAEP après avis de la CTB sur la base des résultats d'appréciation des capacités et aptitudes managériales recherchées auprès des candidats.

Implication des agents des pêches des CeCPA

L'implication des agents des pêches des CeCPA Comé, Bopa et Kpomassè, n'est pas officialisée. Leur implication est primordiale dans l'exécution des activités de terrain.

2. Causes des écarts par rapport au calendrier prévu et aux résultats attendus.

Les procédures de marchés publics sont empreintes de lourdeurs administratives qui ont engendré un délai de 4 mois entre la notification du marché au MOD et la signature du contrat.

La mise en œuvre des activités nécessite l'implication de nombreux acteurs, ce qui suppose des concertations fréquentes qui ne peuvent avoir lieu en l'absence de leadership. Par exemple, le CTS n'a plus été convoqué depuis plusieurs mois.

Il est important de remarquer que l'UGP a été trop ambitieuse dans sa planification 2008 et a sous estimé la complexité de la coordination entre les différents intervenants. Le travail nécessaire pour faire l'état de la situation de départ avant d'intervenir, notamment pour l'activité de construction des latrines, prend beaucoup de temps.

3. Approches de solutions.

Face à ces difficultés et pour trouver des solutions aux différents problèmes, différents intervenants ont adopté un certain nombre de mesures :

a- Problèmes liés au démarrage des travaux.

Construction de 2 BOC et 12 PFT

Le MOD a engagé une procédure d'accélération du processus de décision afin de permettre le démarrage des travaux avant la remontée des eaux du lac. Les travaux de construction des BOC débiteront mi-février 2009, au grand plaisir de la population.

Aménagement des pistes

Pour assurer un bon déroulement des travaux, il a été choisi d'utiliser la ligne budgétaire en cogestion relative à l'aménagement des pistes pour effectuer les travaux urgents d'accès aux sites devant abriter les infrastructures.

Pour mieux coordonner les travaux des pistes et de construction, AGETUR a été proposé pour superviser également cette tâche.

b- Problèmes liés aux activités de formation.

Des réunions sont organisées par la Direction des Pêches pour finaliser le plan de formation en accord avec toutes les parties.

c- Problèmes liés à l'équipement de laboratoires

ADEFIH, en collaboration avec la DP et le PASP, prendra en charge le dossier de consultation restreinte relatif à l'équipement du laboratoire central national.

d- Problèmes liés aux ressources humaines

Remplacement du coordonnateur de projet

La Direction des Pêches a proposé trois candidats. La CTB a rendu son avis sur ces propositions et l'arrêté de nomination est en cours de signature. Le candidat retenu prendra fonction début 2009.

Implication des agents des pêches des CeCPA

Un atelier a été organisé pour définir les tâches et les moyens nécessaires à l'exécution des activités. Les conclusions de cet atelier sont transmises par voie hiérarchique.

4. La pertinence ou non des hypothèses de départ.

Les hypothèses formulées au début du Projet sont encore valables et bien pertinentes. L'environnement social et économique n'a pas connu de changements significatifs.

5. La validité des indicateurs de la prestation.

Les retards observés dans la réalisation de certains objectifs et résultats du Projet ne remettent nullement en cause la validité des indicateurs de la prestation. Ceux-ci demeurent encore valides et serviront d'instruments efficaces pour l'évaluation du Projet.

6. Facteurs ayant influencé la réalisation de la prestation.

La réalisation des infrastructures étant le maillon principal du projet, sa réalisation permettra l'acceptation et la concrétisation des autres activités sur le terrain.

7. L'opinion des groupes cibles sur le projet.

Les rencontres de sensibilisation auprès des communautés de pêcheurs ont permis de se rendre compte de l'opinion, des espoirs et attentes, ainsi que des inquiétudes des pêcheurs et mareyeuses. Très favorables au projet, ces populations sont dans l'attente. Elles veulent voir les premières pierres se poser et les premières crevettes se vendre.

Quelques sollicitations sont souvent formulées : appuyer le désensablement du lac, favoriser l'utilisation de la main d'œuvre locale au cours des travaux, procurer du bon matériel aux pêcheurs, assurer de bonnes formations aux pêcheurs et mareyeuses...

Les inquiétudes majeures sont liées aux changements dans la chaîne commerciale actuelle (crainte que les pêcheurs ne traitent eux-mêmes sans devoir passer par les mareyeuses, peur des mareyeuses de ne plus pouvoir vendre au Togo...).

Chaque village a exprimé sa confiance dans le projet ADEFIH. Les autorités communales soutiennent le projet et tentent d'inclure les activités du projet au sein des plans de développement communaux.

L'autorité compétente (direction des pêches) s'est pour sa part très bien approprié ce projet qui est un de ses chevaux de bataille à l'heure actuelle.

8. Les principales réussites de la prestation.

Les principales réussites à mettre à l'actif du Projet sont les suivantes :

- ◆ Le projet est officiellement lancé.
- ◆ Les bases pour le démarrage effectif des travaux en 2009 ont été posées.
- ◆ Une collaboration fructueuse existe entre le Projet et ses partenaires (Direction des pêches, PASP, PADPPA, DHAB, ONG locales).
- ◆ Les agents des pêches sont fortement impliqués dans les actions du projet.
- ◆ Les populations villageoises sont informées et sensibilisées à propos du projet
- ◆ Les études préliminaires concernant les activités de construction de latrines et de fours sont réalisées.

10. Quelles recommandations faites-vous pour la suite à donner à la prestation?

Il nous paraît nécessaire de faire, ensemble avec tous les partenaires du projet, un tableau de bord des différentes activités à mener. Nous aurons ainsi une plus grande visibilité sur les résultats à atteindre ainsi que les activités et sous-activités susceptibles de nous y conduire.

Nous devons également analyser la possibilité de réalisation du plan de formation global de la DP et si nécessaire, revoir le cadre logique en conséquence.

Pour le Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Catherine HOUNKPE Directrice des Pêches	Saliou Cyrille CHABI Coresponsable Administratif et Financier

REPUBLIQUE DU BENIN

ROYAUME DE BELGIQUE

MINISTERE DE
L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET
DE LA PECHE



RAPPORT ANNUEL 2008

ANNEXES

ADEFIH
BP 294 Comé
Tel : 22 43 07 71
adefih@yahoo.com



Résumé des résultats et des activités

Résultats intermédiaires	Indicateurs	Etat de réalisation
<i>R1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées autour du lac Ahémé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 BOC et 12 PFT sont construits. - 300 CIN sont achetés. - Les pêcheurs sont équipés et formés aux BPH et BPGE. - Accès des véhicules aisés aux PFT. - Le SACCE est fonctionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le MOD est recruté et a actualisé les études. - 295 CIN sont achetés. - Un plan de formation est élaboré. - Les études préalables à la réalisation des pistes ont été effectuées.
<i>R2 : Les capacités de l'Autorité Compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de formation des acteurs à la base sont renforcées.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de l'AC formé - Laboratoire équipé et fonctionnel - Les manuels didactiques sont conçus et utilisés pour les formations. 	<ul style="list-style-type: none"> -Le plan de formation du personnel de l'AC est en cours d'élaboration. -Le laboratoire est en construction. Les modalités d'acquisition du matériel ont été établies avec le PASP.
<i>R3 : Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude sur les causes de l'envasement du chenal accès est réalisée. - Nombre de fours Chorkors construits - Présence de mangrove autour des BOC et PFT - Latrines villageoises construites et utiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines causes de l'envasement sont déjà connues. - Mission d'identification des sites pour la construction des fours Chorkors a été effectuée. - Mission d'identification des sites pour la construction des latrines a été effectuée.

Activités planifiées en 2008	Etat d'avancement	Activités proposées pour 2009
R1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées autour du lac Abémé Construire 2 BOC et 12 PFT	Début d'exécution	Suivi du chantier et équipement des infrastructures.
Equiper les collecteurs en caissons isothermes	Exécution à mi parcours	Immatriation des caissons et répartition entre les collecteurs.
Equiper et former les pêcheurs	Début d'exécution	Mettre en œuvre le plan de formation élaboré par la DP.
Améliorer les pistes d'accès	Début d'exécution	Attribuer le marché et démarrer les travaux.
R2 : Les capacités de l'autorité compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de la formation des acteurs à la base sont cées		
Former le personnel pour assurer le contrôle	Début d'exécution	Mettre en œuvre le plan de formation élaboré par la DP.
Participer à l'équipement des laboratoires	Début d'exécution	Participer à l'acquisition du matériel et à la livraison au laboratoire quand il sera temps de l'équiper.
Concevoir et réaliser du matériel didactique	Début d'exécution	Valider les thèmes et les supports et recruter l'artiste/l'imprimeur.
Former les communautés de pêcheurs	Début d'exécution	Mettre en œuvre le plan de formation élaboré par la DP.
R3 : Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité de la production halieutique		
Réaliser une étude sur l'envasement du chenal		La question est à l'étude au regard des études antérieures réalisées et qui ont formulé des recommandations sur ce sujet
Participer aux reboisements anti-érosifs		Des dispositions sont prises avec les programmes du secteur actuellement en cours afin d'éviter des double emplois
Construire les fours choréors	Début de l'exécution	Construire sur les sites préalablement identifiés.
Construire des latrines	Début de l'exécution	Construire sur les sites préalablement identifiés.

Planning des activités en 2008 du projet ADEFIH															
Code	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION											
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Résultat 1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées autour du lac Ahémé															
A11	Construire 2 Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et 12 Plateformes de Transfert (PFT) des produits de la pêche														
	Choisir une agence de MOD														
	Signer le contrat de service	Contrat signé	Copie contrat												
	Actualiser les études techniques et architecturales et remises de sites au MOD	Etudes techniques validées	Rapports												
A12	Equiper les collecteurs en caissons isothermes et les former aux BPH et BPF														
A121	Acquisition des caissons isothermes normalisés														
	Choisir le fournisseur par consultation	Soumissions reçues	Contrat de service signé												
	Réceptionner et stocker les CIN	300 caissons sont achetés	Rapport de réception												
	Immatriculer les CIN	Caissons immatriculés	Immatriculation physique sur les caissons												

Planning des activités en 2008 du projet ADEFIH						
Code	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION		
	Etablir un règlement de gestion des saisons	Règlement validé	copie du règlement			
A122	Formation des collecteurs					
	Identifier les collecteurs à former en BPH, BPF et BPCF	Collecteurs identifiés	Liste des collecteurs			
	Mettre en œuvre le plan de formation de la Direction des Pêches		Liste de présences			
A 1.3	Equiper et former les pêcheurs aux bonnes pratiques de collecte et de maintenance des productions halieutiques					
	Equipement à fournir aux pêcheurs de crevettes					
	Inventorier l'équipement déjà présent ou prévu par d'autres programmes	Equipement inventorié	Liste équipement inventorié			
	Formation des pêcheurs					
	Identifier les pêcheurs à former aux BPH et méthodes de pêche responsable	Pêcheurs à former sont identifiés	Rapport d'activité			

Planning des activités en 2008 du projet ADEFIH						
Code	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION		
	Mettre en œuvre le plan de formation de la Direction des Pêches		liste de présences			
A14	Améliorer les pistes d'accès aux BOC et PFT					
	Recruter un cabinet pour la réalisation des études techniques	Rapport de l'étude				
	Réaliser les travaux d'amélioration des pistes d'accès aux BOC et PFT	Suivi du chantier	Rapport de suivi			
Résultat 2 : Les capacités de l'autorité compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de la formation des acteurs à la base sont renforcées						
A21	Former le personnel nécessaire pour assurer les fonctions régaliennes de contrôle et de suivi des produits halieutiques					
	Contribuer à l'élaboration du plan de formation de la Direction des Pêches	rapports de réunion	Plan de formation approuvé			
	Mettre en œuvre le plan de formation	liste de présence	Résultats des tests à la fin de la formation			

Planning des activités en 2008 du projet ADEFIH						
Code	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION		
A.2.2	Participer à l'équipement et à l'accompagnement des laboratoires à l'accréditation					
	Définir les modalités de mise en œuvre en concertation avec PASSP					
A.2.3	Concevoir et réaliser des matériels didactiques illustrés à l'intention des acteurs à la base pour faciliter leur formation					
	Identifier les thèmes prioritaires	Thèmes identifiés	Copie des thèmes			
A.2.4	Former les communautés de pêcheurs aux pratiques de pêches responsables et à la protection de l'environnement	Les communautés de pêcheurs sont sensibilisées	Rapport			
	Organiser des sensibilisations sur la réglementation en matière de pêche responsable et en BPGE					
	Résultat 3: Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité de la production halieutique					
3.1	Réaliser une étude sur les causes de l'envasement du chenal d'approvisionnement en eau salée du lac Ahémé pour proposer des solutions					
32	Participer aux reboisements anti-érosifs des bassins versants et à la restauration de la mangrove					

Planning des activités en 2008 du projet ADEFIH					
Code	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION	
33	Construire des fours Chorkor dans les villages de pêcheurs pour diminuer la consommation du bois de fumage				
	Réaliser les expertises sur le type, la localisation, les modalités de gestion des fours	Etude réalisée	Rapport		
34	Construire des latrines dans les villages des pêcheurs en bordure du lac				
	Réaliser les expertises sur le type, la localisation, les modalités de gestion des latrines	Etude réalisée	Rapport		

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																	
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	PARTENAIRES
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
Résultat 1 : Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées autour du lac Ahémé.																	
A.1.1 Construite 2 Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et 12 Plateformes de Transfert (PFT) des produits de la pêche.																	
A.1.1	Suivre la mise en œuvre des travaux	Avancement des travaux dans les délais	Rapports mensuels (ADEFIH) et trimestriels(AGETUR) d'évolution												RESPO NSA BLE+AJs	MOD	
	Organiser la cérémonie de réception provisoire des 2 BOC et 12 PFT	2 BOC et 12 PFT construites	Rapport de réception												CORAF	DP et MOD	
A.1.2 Equiper les collecteurs en caissons isothermes et les former aux BPH et BPF																	
	Etablir la liste des collecteurs et sous-collecteurs à équiper et former	Liste disponible	Rapports et compte-rendu de mission												RESPONSA BLE	DP, ATEP	
Equiper																	

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																	
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												PARTENAIRES	
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		RESPONSABLE
	Immatriculer les CIN	Caissons immatriculés	Immatriculation physique sur les caissons													CORAF + AJs	ATEP
	Etablir le règlement d'utilisation des caissons d'ADEFIH	Règlement validé et annexé au manuel de procédures des BOC	Rapport de séance de travail													RESPONSA BLE	DP/ ATEP
Former																	
	Suivre la mise en œuvre du plan de formation de la DP	Formation des collecteurs réalisée	Rapports de formation													RESPONSA BLE +AJs	DP/ATEP
A.1.3	Equiper et former les pêcheurs aux bonnes pratiques de collecte et de maintenance des productions halieutiques																
	Etablir la liste des pêcheurs à équiper et former	Pêcheurs identifiés	Liste disponible													RESPONSA BLE +AJs	DP, ATEP, Inspecteurs
Equiper																	
	Identifier et quantifier l'équipement nécessaire aux pêcheurs de crevettes	Equipement identifié et quantifié	Rapports de missions et listes													RESPONSA BLE	DP, Inspecteurs, UNAPECAB

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																	
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	PARTENAIRES
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
	Choisir le fournisseur sur consultation restreinte	Fournisseur choisi	PV de dépouillement													CORAF	
	Réceptionner le matériel acquis	Matériel reçu	PV de réception													CORAF	
	Immatriculer l'équipement	Matériel immatriculé	Immatriculation visible sur les équipements													AJs	
	Réparer les équipements	Matériel distribué	Fiches de réception													RESPONSA BLE +AJs	
	Former																
	Suivre la mise en œuvre du plan de formation de la DP	Formation des pêcheurs réalisée	Rapports de suivi													RESPONSA BLE +AJs	DP/ Autorités communales
	Réaliser des émissions radio de sensibilisation	Emissions réalisées	Rapport													AJs	Inspecteurs
A.1.4	Améliorer les pistes d'accès aux BOC et PFT																
	Travaux urgents d'aménagement des pistes d'accès aux infrastructures sur consultation restreinte	Marché attribué	Contrat signé													RESPONSA BLE +CORAF	
	Lancer le D.AO	DAO lancé	Avis													CPMP	DP
	Attribuer le marché	Marché attribué	Contrat signé													CPMP	CORAF

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																	
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	PARTENAIRES
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
	Suivre la mise en œuvre des travaux	Travaux suivis	Rapports de suivi													RESPONSA BLE +AJs	MOD
	Suivre l'entretien par la population	Etat des pistes contrôlé	Rapports de suivi													RESPONSA BLE +AJs	Autorités communales
Résultat 2 : Les capacités de l'autorité compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de la formation des acteurs à la base sont renforcées.																	
A.2.1	Former le personnel nécessaire pour assurer les fonctions régaliennes de contrôle et de suivi des produits halieutiques.																
	Suivre la mise en œuvre du Plan de formation de la DP	Formation du personnel réalisée	Rapports de suivi													RESPONSA BLE +AJs	DP
A.2.2	Participer à l'équipement des laboratoires nationaux d'analyse et de contrôle de la filière crevette d'exportation.																
	Elaborer le DAO	Dossier préparé	Copie du dossier														CORAF
	Lancer le DAO	DAO lancé	Avis de lancement														CPMP
	Dépouiller les offres	Réception des offres	Rapport de dépouillement														CPMP
	Attribuer le marché	Contrat signé	Copie du contrat														CPMP
	Réceptionner le matériel	Matériel réceptionné	Bons de livraison														CORAF

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																	
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	PARTENAIRES
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
	Exécuter les formations-sensibilisations	Pêcheurs formés	Rapports de suivi													Consultant	DP, Inspecteurs
Résultat 3 : Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques.																	
A.3.1 Réaliser une étude sur les causes de l'envasement du chenal d'approvisionnement en eau salée du lac Ahémé pour proposer des solutions.																	
A.3.1	Rassembler la documentation sur les études antérieures	Documents rassemblés	Liste													DP	
	Analyser la pertinence de la réalisation d'une nouvelle étude	Résultat de l'analyse	Rapport de synthèse													DP	CTS
A.3.2 Participer au reboisement antérosif des bassins versants et à la restauration des mangroves.																	
	Faire le point des activités de reboisement réalisées	Activités connues	Rapport													AJs	PADPPA
	Etablir modalités de collaboration avec le PADPPA et les agents des Eaux et Forêts	Partenariat établi	Fiche de partenariat													RESPONSA BLE	PADPPA, agents des Eaux et Forêts
	Mettre en oeuvre les activités de reboisement des bassins versants	Plantations effectuées	Rapport d'activité de reboisement													RESPONSA BLE + AJs	PADPPA
	Mettre en oeuvre les activités de reboisement des mangroves	Plantations effectuées	Rapport d'activité de reboisement													RESPONSA BLE + AJs	PADPPA

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																		
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	PARTENAIRES	
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D			
A.3.3	<i>Construire les fours chorkor dans les villages de pêcheurs pour diminuer la consommation du bois de feu</i>																	
	Analyser et valider l'étude sur la problématique des fours chorkor	Rapport d'étude validé	Rapport														CTS	DHAB
	Organiser les activités de démonstration et la formation à l'utilisation des fours (activités combinées)	Formations et constructions réalisées	Rapport de suivi														RESPONSA BLE +AJs	Consultant
	Effectuer le suivi de l'utilisation des fours et organiser des formations complémentaires	Fours utilisés	Rapports de suivi														RESPONSA BLE +AJs	
A.3.4	<i>Construire des latrines dans les villages des pêcheurs en bordure du lac</i>																	
	Analyser et valider la mission d'identification des sites	Sites validés	Actes de donation + rapport de visite de sites														CTS	DHAB
	Elaborer le DAO	Dossier préparé	Copie du dossier														CORAF	
	Lancer le DAO	DAO lancé	Avis														CPMP	
	Dépouiller les offres	Réception des offres	Rapport de dépouillement														CPMP	

Planning annuel du projet ADEFIH -2009																	
CODE	ACTIVITES ET SOUS ACTIVITES	INDICATEURS DE SUIVI	SOURCE DE VERIFICATION	PERIODE D'EXECUTION												RESPONSABLE	PARTENAIRES
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
	Attribuer le marché	Contrat signé	Copie du contrat												CPMP		
	Suivre la réalisation des travaux	Latrines réalisées	Rapport de suivi												RESPONSA BLE +AJs		
	Organiser des formations de relais communautaires	Relais formés	Rapports de formation												RESPONSA BLE +AJs	DHAB	
Unité de Gestion du Projet : Le projet est mis en œuvre efficacement																	
	Compléter l'équipe (AJ, chauffeur, secrétaire et agent d'entretien) et gérer les ressources humaines	Personnel mis en place	Contrats signés												CORAF		
	Assurer la visibilité du projet: Réalisation d'un dépliant et d'un documentaire	Outils réalisés	Factures												CORAF +AJs +CTS		
	Etude de référence: Elaborer les TDR et le dossier technique et recruter un consultant	Dossier technique élaboré et validé	Rapport de validation, contrat de consultant												RESPONSA BLE	DPP	

Etat des recettes et des dépenses en 2008

Code	Activités	Mode	Budget initial	Budget révisé	Dépenses 2ème trimestre	Dépenses 3ème trimestre	Dépense 4ème trimestre	Dépenses 2008	%
A	Les productions de crevettes du lac Ahémé sont améliorées, sécurisées et mieux valorisées		1.363.078.646	1.370.078.645				288.910.560	21,09
A.01	Les conditions sanitaires de production, de collecte et de transport des produits de la pêche sont améliorées sur le lac Ahémé		930.147.026	944.147.024	39.813.310	405.000	248.692.250	288.901.560	30,60
A.01.01	Construire les infrastructures normalisées de manutention et de conditionnement des crevettes	COGES	824.537.949	824.537.949		405.000	247.361.384	247.766.384	30,05
A.01.02	Equiper les collecteurs de caissons isothermes et les former aux bonnes pratiques de manutention et de conditionnement des productions	REGIE	33.453.807	47.453.805	39.813.310		1.321.866	41.135.176	86,68
A.01.03	Equiper et former les pêcheurs aux bonnes pratiques de collecte et de manutention des productions halieutiques	COGES	45.916.990	45.916.990					
A.01.04	Améliorer les pistes d'accès aux infrastructures de manutention et de conditionnement des productions	COGES	26.238.280	26.238.280					
A.02	Les capacités de l'Autorité compétente en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de formation des acteurs à la base sont renforcées		205.970.498	205.970.498					
A.02.01	Former le personnel nécessaire pour assurer les fonctions régaliennes de contrôle et de suivi des productions	COGES	6.559.570	6.559.570					

A.02.02	Participer à l'équipement des laboratoires nationaux d'analyse et de contrôle de la filière crevette d'exportation	COGES	139.062.884	139.062.884					
A.02.03	Elaborer des manuels didactiques illustrés à l'intention des pêcheurs pour faciliter leur formation	COGES	32.797.850	32.797.850					
A.02.04	Former les communautés de pêcheurs aux pratiques de pêche responsable et à la protection de l'environnement	COGES	27.550.194	27.550.194					
A.03	Des études et des activités complémentaires sont réalisées pour assurer la pérennité et la qualité des productions halieutiques		226.961.122	219.961.123					
A.03.01	Réaliser une étude sur les causes de l'envasement du chenal d'approvisionnement en eau salée du lac Abémé pour proposer des solutions	REGIE	15.742.968	8.742.969					
A.03.02	Participer aux reboisements antiérosifs des bassins versants et à la restauration des mangroves	COGES	18.366.796	18.366.796					
A.03.03	Construire des fours Chokor dans les villages de pêcheurs pour diminuer la consommation de bois de fumage	COGES	9.183.398	9.183.398					
A.03.04	Construire des latrines dans les villages de pêcheurs en bordure du lac Abémé	COGES	183.667.960	183.667.960		9.000	9.000		0,00
X	X Réserve budgétaire		43.293.162	43.293.162					
	Réserve budgétaire COGESTION	COGES	43.293.162	43.293.162					
Z	Z Moyens généraux		233.520.692	226.521.001					38 622.312 17,62
Z.01	Frais de personnel		96.399.441	96.399.441					9 534 957 9,84

Z.01.01	Assistance technique	REGIE	46.572.947	46.572.947	1.979.701	3.254.759	3.844.874	9.127.937	19,49
Z.01.02	Staff national	COGES	49.826.494	49.826.494	50.000	111.500	245.520	407.020	0,82
Z.02	Investissements		45.156.080	42.156.389	19.544.646	700.000	1.385.274	21.629.920	51,31
Z.02.01	Véhicules	REGIE	39.357.420	36.357.447	18.702.646	385.000	1.244.006	20.331.652	55,92
Z.02.02	Equipement bureau	COGES	3.279.785	3.279.785	842.000	315.000	141.268	1.298.268	39,58
Z.02.03	Equipement complémentaire	COGES	2.518.875	2.518.875					
Z.03	Frais de fonctionnement		55.887.536	55.887.536	714.645	3.904.867	2.663.323	7.282.835	13,03
Z.03.01	Frais d'entretien, assurance véhicules	COGES	8.855.420	8.855.420	38.660	1.709.590	77.803	1.826.053	20,62
Z.03.02	Frais de fonctionnement véhicules	COGES	6.887.549	6.887.549	194.000	382.060	678.000	1.254.060	18,21
Z.03.03	Communications	COGES	11.807.225	11.807.225	311.175	360.498	323.440	995.113	8,43
Z.03.04	Fournitures bureau	COGES	4.722.890	4.722.890	68.985	276.335	191.065	536.385	11,36
Z.03.05	Autre frais de fonctionnement	COGES	23.614.452	23.614.452	101.825	1.176.384	1.393.015	2.671.224	11,31
Z.04	Audit et suivi et évaluation		36.077.635	32.077.609			174.600	174.600	0,54
Z.04.01	Evaluation mi-parcours	REGIE	13.119.140	9.119.114					
Z.04.02	Evaluation finale	REGIE	13.119.140	13.119.140					
Z.04.03	Audit	REGIE	9.839.355	9.839.355					
	TOTAL REGIE		171.204.777	171.204.777	60.495.657	3.639.760	6.585.346	70.769.365	41,34
	TOTAL COGESTION		1.468.687.723	1.468.687.723	1.606.645	4.736.367	250.420.495	256.763.507	17,48
	TOTAL CONTRIBUTION BELGE		1.639.892.500	1.639.892.500	62.102.302	8.376.126	257.909.451	327.532.872	19,97
	TOTAL CONTRIBUTION BENIN		269.340.000	269.340.000	11.500.000			11.500.000	4,27
	TOTAL BUDGET		1.909.232.500	1.909.232.500	74.035.902	8.376.126	257.909.451	339.032.872	17,76

PROGRAMMATION FINANCIERE DU PROJET ADEFIH EN 2009

Mis en forme : Centré

Code	Activités	Mode	Budget initial	Budget révisé	Dépenses 2008	Solde	Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009	2010	2011
A	Les productions de crevettes sont améliorées, sécurisées et mieux valorisées		1.363.078.646	1.370.078.645	288.910.560	1.081.170.085						
A.01	Les conditions sanitaires sont améliorées		930.147.026	944.147.024	288.910.560	655.238.464						
A.01.01	Construire les infrastructures	COG ES	824.537.949	824.537.949	247.766.384	576.771.565			329.653.180	164.826.590	82.534.795	
A.01.02	Equiper les collecteurs de saisons isothermes et les former	REG IE	33.453.807	47.453.805	41.135.176	6.318.629	3.791.177			2.527.452		
A.01.03	Equiper et former les pêcheurs aux bonnes pratiques de collecte et de maintenance	COG ES	45.916.990	45.916.990		45.916.990		25.000.000		12.000.000	8.916.990	
A.01.04	Améliorer les pistes d'accès	COG ES	26.238.280	26.238.280		26.238.280		18.366.796		5.247.656	2.623.828	
A.02	Les capacités de l'AC sont renforcées		205.970.498	205.970.498		205.970.498						
A.02.01	Former le personnel pour le contrôle et le suivi	COG ES	6.559.570	6.559.570		6.559.570	2.500.000	2.000.000	2.059.570			
A.02.02	Participer à l'équipement des laboratoires	COG ES	139.062.884	139.062.884		139.062.884					139.062.884	

Code	Activités	Mode	Budget initial	Budget révisé	Dépenses 2008	Solde	Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009	2010	2011
A.02.03	Elaborer des manuels didactiques	COG ES	32.797.850	32.797.850		32.797.850	13.119.140		13.119.140		6.559.570.	
A.02.04	Former aux pratiques de pêche responsable	COG ES	27.550.194	27.550.194		27.550.194	12.000.000			12.000.000	3.550.194	
A.03	Des études et des activités complémentaires sont réalisées		226.961.122	219.961.123		219.952.123						
A.03.01	Réaliser une étude sur les causes de l'envasement du chenal	REG IE	15.742.968	8.742.969		8.742.969						
A.03.02	Participer aux reboisements	COG ES	18.366.796	18.366.796		18.366.796		12.244.530		3.061.133	3.061.133	
A.03.03	Construire des fours Chorkor	COG ES	9.183.398	9.183.398		9.183.398	6.122.265	3.061.133				
A.03.04	Construire des latrines	COG ES	183.667.960	183.667.960	9.000	183.658.960			82.647.432	27.549.144	73.462.384	
X	X Réserve budgétaire		43.293.162	43.293.162		43.293.162						
	Réserve budgétaire COGESTION	COG ES	43.293.162	43.293.162		43.293.162						
Z	Z Moyens généraux											
Z.01	Frais de personnel		96.399.441	96.399.441	9.486.355	86.913.086						

Code	Activités	Mode	Budget initial	Budget révisé	Dépenses 2008	Solde	Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009	2010	2011
Z.01.01	Assistance technique	REG IE	46.572.947	46.572.947	9.079.334	37.493.613	2.600.000	2.600.000	2.600.000	3.468.000	11.300.000	14.925.613
Z.01.02	Staff national	COG ES	49.826.494	49.826.494	407.020	49.419.474	2.500.000	2.500.000	2.500.000	3.100.000	10.600.000	28.219.474
Z.02	Investissements		45.156.080	42.156.389	21.629.920	20.526.469						
Z.02.01	Véhicules	REG IE	39.357.420	36.357.447	20.331.652	16.025.795	16.025.795					
Z.02.02	Équipement bureau	COG ES	3.279.785	3.279.785	1.298.268	1.981.517	1.500.000	481.517				
Z.02.03	Équipement complémentaire	COG ES	2.518.875	2.518.875		2.518.875	500.000	500.000	500.000	500.000	518.875	
Z.03	Frais de fonctionnement		55.887.536	55.887.536	7.282.835	48.604.701						
Z.03.01	Frais d'entretien, assurance véhicules	COG ES	8.855.420	8.855.420	1.826.053	7.029.367	1.200.000	600.000	1.500.000	600.000	2.000.000	1.129.367
Z.03.02	Frais de fonctionnement véhicules	COG ES	6.887.549	6.887.549	1.254.060	5.633.489	900.000	900.000	900.000	900.000	2.033.489	
Z.03.03	Communications	COG ES	11.807.225	11.807.225	995.113	10.812.112	1.500.000	600.000	1.500.000	200.000	4.156.056	2.856.056
Z.03.04	Fournitures bureau	COG ES	4.722.890	4.722.890	536.385	4.186.505	300.000	300.000	300.000	300.000	1.493.253	1.493.252
Z.03.05	Autre frais de fonctionnement	COG ES	23.614.452	23.614.452	2.671.224	20.943.228	300.000	800.000	800.000	300.000	10.000.000	8.743.228
Z.04	Audit et suivi et évaluation		36.077.635	32.077.609	174.600	31.903.609						
Z.04.01	Evaluation mi-parcours	REG IE	13.119.140	9.119.114		9.119.114				9.119.114		

Code	Activités	Mode	Budget initial	Budget révisé	Dépenses 2008	Solde	Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009	2010	2011
Z.04.02	Evaluation finale	REG IE	13.119.140	13.119.140		13.119.140					13.119.140	
Z.04.03	Audit	REG IE	9.839.355	9.839.355	174.000	9.665.355			9.665.355			
	TOTAL REGIE		171.204.777	171.204.777	70.720.162	100.484.615	18.625.795	6.391.177	2.600.000	24.779.921	24.419.140	14.925.613
	TOTAL COGESTION		1.468.687.723	1.468.687.723	256.763.507	1.211.924.216	181.504.289	48.987.180	453.846.118	230.584.523	175.503.861	33.698.149
	TOTAL CONTRIBUTI ON BELGE		1.639.892.500	1.639.892.500	327.483.669	1.312.408.831	200.130.084	55.378.357	456.446.118	255.364.444	199.923.001	48.623.762
	TOTAL CONTRIBUTI ON BENIN		269.340.000	269.340.000	11.500.000	257.840.000						
	TOTAL BUDGET		1.909.232.500	1.909.232.500	338.983.669	1.570.248.831						

Taux de déboursement de la prestation

RESUME FINANCIER						
Source de financement	Budget annuel prévu	Budget cumulé	Dépenses réelles de l'année		Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement de l'année
			Régie	Cogestion		
						Taux de déboursement cumulé
Contribution belge directe	824 636 123	824 636 123	70 769 365	256 763 507	327 532 872	39,72%
Contribution béninoise	12 800 000	12 800 000			11 500 000	89,84%
Autres	-	-			-	-

Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date de début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction et du profil ...)
<p>1. Personnel national mis à la disposition par le Pays Partenaire</p> <p><u>Responsable national</u> TOSSOU Sylvain Remplacé par GNIMAVO P. Richard</p>	<p>Agent Permanent de l'Etat mis à la disposition du projet à partir du 18 mars 2008</p>	<p>Inspecteur en Industrie Alimentaire Inspecteur en Industrie Alimentaire</p>
<p>2. Personnel International (hors CTB)</p>	<p>Aucun</p>	
<p>3. Personnel de la Coopération Technique Belge (CTB)</p> <p><u>Co responsable Administratif et Financier</u> CHABI Saliou Cyrille</p> <p><u>Assistant Junior</u> DEMARET Olivier</p> <p>Assistant Junior LECUIVRE Nicolas</p>	<p>Contrat d'emploi à durée indéterminée à partir du 08 avril 2008</p> <p>Contrat d'emploi à partir du 18 mars 2008 jusqu'au 15 février 2009</p> <p>Contrat d'emploi à partir du 10 juillet 2008 jusqu'au 15 mai 2009</p>	<p>Master of Sciences en Relations Economiques Internationales avec une expérience de 12 ans en gestion administrative et financière des projets</p> <p>Maîtrise en Biologie des Populations et Environnement avec 02 ans d'expériences en Contrôle de la Sécurité de la Chaîne Alimentaire</p> <p>Maîtrise en Anthropologie et graduat en agronomie avec 01 an d'expérience en journalisme</p>

ADEFIH_MARCHES PUBLICS 2008

1 ACQUISITION DES CAISSONS ISOTHERMES

Mode de passation de marché	Procédure négociée sans publication préalable
Date de l'appel d'offres	22 novembre 2007
Date de début du contrat	11 janvier 2008 à 17h
Nom de la firme	SEALNED
Objet du contrat	Acquisition de 300 caissons isothermes
Coût du contrat	39 813 310 F CFA soit 60 695 euros
Durée du contrat	90 jours

Commentaires /recommandations

295 caissons ont été réceptionnés le 19 juin 2008.

2 ACQUISITION MATERIEL ROULANT AU PROFIT DU PROJET ADEFIH

Mode de passation de marché	Demande d'achat auprès du Siège
Date de l'appel d'offres	21/01/08
Date de début du contrat	
Nom de la firme	CONRICO
Objet du contrat	Acquisition de 2 véhicules FORD RANGER
Coût du contrat	18 702 646 F CFA soit 28 512 euros
Durée du contrat	90 jours

Commentaires /recommandations

Deux véhicules FORD RANGER ont été réceptionnés le 27 mai 2008.

3 FOURNITURE DE DEUX BARQUES HORS BORD AU PROFIT DU PROJET ADEFIH

Mode de passation de marché	Consultation restreinte
Date de l'appel d'offres	13/03/08
Date de début du contrat	23/04/08
Nom de la firme	CFAO MOTORS
Objet du contrat	Fourniture de 2 barques hors bord
Coût du contrat	14 505 833 FCFA soit 22 114 euros
Durée du contrat	135 jours ouvrables (Reporté)

Commentaires /recommandations

Difficulté dans la livraison notifiée par le fournisseur par lettre

4 Construction et équipement de deux bases obligatoires de contrôle et 12 PFT au bord du lac Ahémé

Mode de passation de marché	Appel d'offres
Date de l'appel d'offres	12 février 2008
Date de début du contrat	02 octobre 2008
Nom de la firme	AGETUR
Objet du contrat	Choix d'une agence de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la Construction et équipement de deux bases obligatoires de contrôle et 12 PFT au bord du lac Ahémé
Coût du contrat	824 537 949 F CFA
Durée du contrat	12 mois

Commentaires /recommandations : Contrat en cours

Equipements

N°	Désignation	Quantité
01	Poste téléphonique KANAKOO pour internet	01
02	Multiprise anti foudre MGE STRIP 6 trous	03
03	Véhicule FORD RANGER + Accessoires	02
04	Ordinateur portable avec sacoche et souris Kinyo optique + Clé USB 2GB	01
05	Sacoche ordi portable Responsable national	01
06	Perforeuse-Relieuse/LAMIREL A 3 S starlette	01
07	MOTO Assistant juniors	01
08	Etagère pour classer documents	02
09	Router internet wifi	01
10	Caissette	01
11	Poste téléphonique fixe	01
12	Téléphone portable	02